



ACTEURS DE BIODIVERSITE

Résultats de l'enquête en ligne 2024

● **Le contexte :**

La fédération départementale des chasseurs du Lot (FDC46), association agréée au titre de la protection de l'environnement, contribue également, de par ses missions statutaires, à la préservation de la biodiversité.

Depuis de nombreuses années, elle s'est engagée dans des programmes multi partenariaux (contrat de restauration de la biodiversité du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, programmes régionaux sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Régionale des Chasseurs visant à restaurer et/ou préserver des milieux, partenariats avec l'association Arbres, Haies, Paysages 46 (AHP46) pour la plantation de haies, avec la Chambre d'Agriculture du Lot pour les jachères environnement faune sauvage et les couverts végétaux...).

En 2023, la FDC46 a constitué un groupe de partenaires, avec la chambre d'agriculture du Lot, l'adasea d'Oc (Cellule d'Assistance Technique Zones Humides), AHP46, la Direction Départementale des Territoires, l'Office Français de la Biodiversité, dans l'objectif d'étudier la faisabilité de concevoir des programmes d'actions à l'attention des gestionnaires des territoires, pour leur permettre d'agir en faveur du maintien/restauration de la biodiversité.

● **L'enquête :**

Ce groupe de travail a élaboré une enquête sur les thématiques, des paysages, de l'eau et des milieux humides, des sols, de la petite faune sauvage et des pollinisateurs. Il a fait le choix d'enquêter trois publics différents : les maires, les exploitants agricoles, les présidents des associations de propriétaires fonciers et chasseurs, en s'attachant à mieux connaître leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins.

L'enquête, transmise aux maires par l'Association des Maires du Lot, aux exploitants par la Chambre d'Agriculture, et aux présidents des associations de chasse par la FDC46, a été mise en ligne du 12 janvier au 11 février 2024. **Elle a été adressée à 1154 personnes.**

Représentativité dans
l'échantillon

27 %

MAIRIES

31 %

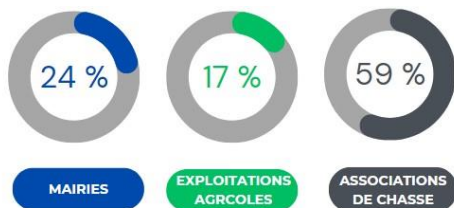
EXPLOITATIONS
AGRICOLES

42 %

ASSOCIATIONS
DE CHASSE

→ Taux de réponse de **15,6 % (177 réponses)**

Par types de structures :



Répartition géographique des réponses



■ Communes avec au moins une réponse

• **Les principaux résultats :**

Niveau d'importance accordé à la biodiversité (à titre individuel), sur une échelle de 0 à 5 :



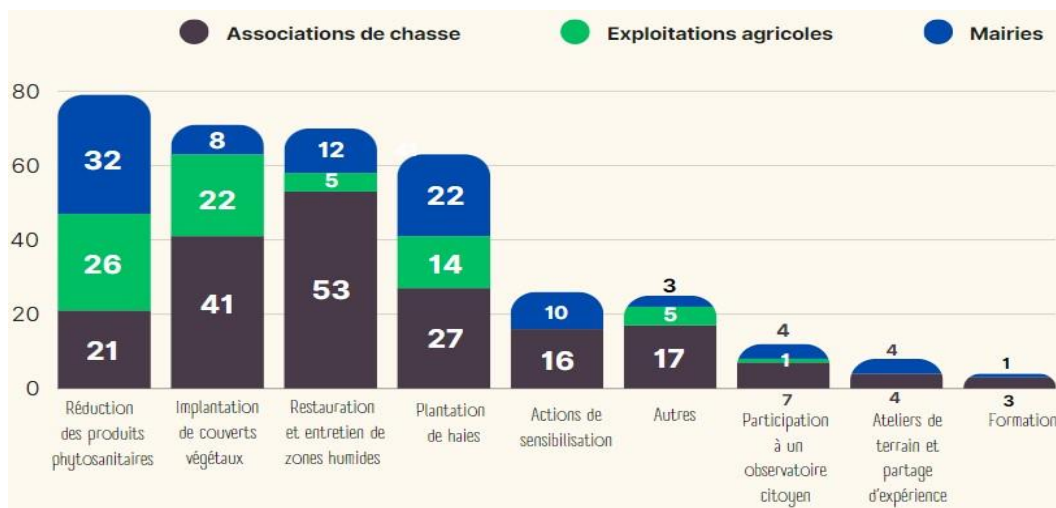
→ 77,4% des personnes accordent de l'importance à la biodiversité

Engagement dans des actions :

→ 75 % des personnes ayant répondu à l'enquête se disent engagées dans des actions de préservation de la biodiversité. Parmi les actions déjà réalisées ou engagées (plusieurs réponses possibles) :



→ Répartition du nombre d'actions par structures enquêtées (plusieurs actions possibles) :



Les mairies et les exploitations agricoles sont dans leurs domaines de compétences. Les associations de chasse (composées de chasseurs et de propriétaires fonciers) participent à l'aménagement de leur territoire (création et/ou réhabilitation de points d'eau, implantation de couverts faunistiques dont les cahiers des charges prévoient la non-utilisation de phytosanitaires, participation à la plantation d'îlots fruitiers et de haies champêtres)

Attentes en terme d'actions :

→ Pour l'ensemble des répondants (476 votes, plusieurs réponses possible)

<p>Top 5 des actions sélectionnées :</p>	<p>Top 5 des actions par thématique :</p>	<p>Top 3 par famille :</p>
<ol style="list-style-type: none"> Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (77 votes) <input type="checkbox"/> Implantation de couverts végétaux (46 votes) <input checked="" type="checkbox"/> Mise en place de pratiques agricoles plus favorables à la vie des sols (41 votes) <input type="checkbox"/> Formation sur la gestion durable des haies (36 votes) <input checked="" type="checkbox"/> Formation sur l'entretien des bords de voiries (35 votes) <input type="checkbox"/> 	<ol style="list-style-type: none"> HAIES (125 votes) <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET VIE DES SOLS (120 votes) <input type="checkbox"/> COUVERTS VEGETAUX (89 votes) <input checked="" type="checkbox"/> MILIEUX HUMIDES (52 votes) <input checked="" type="checkbox"/> BORDS DE VOIRIES (35 votes) <input type="checkbox"/> 	

70% des actions sélectionnées sont centrées sur les **thématiques, gestion des haies, produits phytosanitaires et couverts végétaux (intercultures, jachères, couverts faunistique, légumineuses...).**

La pratique de terrain (démonstration par l'exemple) est plébiscitée par les répondants.

→ **Analyse par structure :** TOP 5 des thématiques sélectionnées (sur 476 votes)

<p>Associations de chasse</p>	<p>Mairies</p>	<p>Exploitants agricoles</p>
<ol style="list-style-type: none"> HAIES (76 votes) <input checked="" type="checkbox"/> COUVERTS VEGETAUX (74 votes) <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET VIE DES SOLS (65 votes) <input type="checkbox"/> MILIEUX HUMIDES (34 votes) <input checked="" type="checkbox"/> ILOTS DE BIODIVERSITE ET AGROFORESTERIE (19 votes) <input checked="" type="checkbox"/> 	<ol style="list-style-type: none"> HAIES (36 votes) <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET VIE DES SOLS (26 votes) <input type="checkbox"/> COUVERTS VEGETAUX (19 votes) <input checked="" type="checkbox"/> BORDS DE VOIRIES (19 votes) <input type="checkbox"/> MILIEUX HUMIDES (16 votes) <input checked="" type="checkbox"/> 	<ol style="list-style-type: none"> HAIES (125 votes) <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET VIE DES SOLS (120 votes) <input type="checkbox"/> COUVERTS VEGETAUX (89 votes) <input checked="" type="checkbox"/> MILIEUX HUMIDES (52 votes) <input checked="" type="checkbox"/> BORDS DE VOIRIES (35 votes) <input type="checkbox"/>

Les trois publics échantillonnés ont placé la **thématique « haies »** en première position. Elle englobe les actions de plantation, d'entretien durable, de valorisation (bois énergie, piquets...), les techniques de gestion, dans des objectifs notamment de protection des sols (érosion), préservation de la faune sauvage (nidification et refuge) et domestique (ombrage, coupe-vent...).

Besoins des structures pour mettre en place ces actions :



Les moyens financiers, mais aussi l'accompagnement nécessaire au diagnostic et à la mise en œuvre des actions, sont identifiés.

• Le devenir du projet... :

... vers un programme partagé d'actions, élaboré par le groupe de travail, permettant d'accompagner les gestionnaires des territoires.



Cet avant-projet bénéficie du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fédération Nationale des Chasseurs (Fonds biodiversité, écocontribution).

